

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE
DE
SERRAVAL

Le dix-huit juillet deux mille vingt-deux, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 14

Résultats des votes : pour 14 contre 0 abstention

Présents : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Pascal OUVRIER-NEYRET, Sylvain SOBOTA.

Absents (excusés) : Stéphane GUYONNAUD, Yann HARDY, Nathalie MASSART, Sarah PAILLOT, Stéphane TISSOT.

Ont donné pouvoir : Stéphane GUYONNAUD à Sylvain SOBOTA.

Yann HARDY à Sylvain SOBOTA.

Nathalie MASSART à Pascal CHEVALLEREAU

Sarah PAILLOT à Philippe ROISINE

Stéphane TISSOT à Jean-Marc JONO

Pascal CHEVALLEREAU a été nommé secrétaire de séance

Objet : Etat d'assiette des coupes pour l'exercice 2023. DEL_09382022

Monsieur le Maire-Adjoint fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** cette proposition,
- **DEMANDE** que la destination de ces coupes soit conforme aux indications portées au tableau ci-après.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Le dix-huit juillet deux mille vingt-deux,

Le Maire,
Philippe ROISINE



Le Secrétaire de séance,
Pascal CHEVALLEREAU

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le

- de sa publication le

Le Maire,
Philippe ROISINE

